Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 029-212900021-20251124-D2025059-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Anne BORRY, Maire d'Arzano.

Etaient présents : BORRY Anne, EVENNOU Jean-Luc, LE ROCH Marie-Françoise, GUÉGUIN Gisèle, HÉLOU Annie, VALÉGANT Jacques, LE GLEUT Jean-Paul, SYLVESTRE Jean-Yves, CORDROC'H Jacques, TANGUY Patrick, DE PENFENTENYO Aude, DE MOUCHERON Cosme
Excusés : LE HEN Gwénola ayant donné procuration à EVENNOU Jean-Luc
Absents : Jacques CORDROC'H

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
13	11	12

Secrétaire de séance : Gisèle GUÉGUIN

Date de convocation : 19/11/2025 **Date d'affichage** : 27/11/2025

Objet de la délibération : Désherbage à la bibliothèque municipale

Par délibération en date du 14 avril 2014, le Conseil municipal a défini une politique de régulation des collections de la médiathèque municipale ainsi que les critères et modalités d'élimination des documents n'ayant plus leur place dans les collections.

Mme Camille DAIN, responsable de la médiathèque, a continué le travail de recensement des ouvrages à sortir des collections.

Ainsi, il est prévu, comme les années précédentes, de mettre en vente les livres concernés, pour les particuliers et de faire don de ceux qui n'auraient pas trouvé preneur à une association.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la sortie de ces ouvrages des collections, de définir un prix de vente et d'autoriser le Maire à organiser la vente de ces livres.

ENTENDU l'exposé de Madame le maire,

Le conseil municipal, après avoir en avoir délibéré :

VU la délibération du 14 avril 2014 **;**

AUTORISE la sortie des ouvrages listés des collections,
DECIDE de fixer comme suit les tarifs de vente des livres réformés de la bibliothèque municipale :
Tarif général : 0,50 € à 2,00 € par livre

Vote : 12 voix pour

Pour extrait certifié conforme,
Anne BORRY,
Maire d'Arzano

MAIRIE D'ARZANO (Finistère)